

compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 14 octobre 2019 au siège de la ligue (Créteil)

Présents : M^{mes} Monique Ansquer, Marie-José Gaudetroy & Nathalie Lassalle (en visio-conférence)
MM. Jean-Marie Lassalle (en visio-conférence), Robert Nicolas & Georges Potard
Invités : MM. Jean-Philippe Mennesson & Christian Pastor
Excusé : M. Robert Lafond
Absent : M. Jean-Michel Germain

La séance débute à 18h10.

CONSEIL D'ADMINISTRATION FÉDÉRAL

> Marie-José Gaudetroy, Monique Ansquer et Georges Potard rendent compte des principaux sujets abordés lors de cette séance des vendredi 11 et samedi 12 octobre dernier à la MDH.

- Situation de la politique sportive nationale par le Président,
- Pause réglementaire,
- Évolution de la CMCD (voir infra) pour réfléchir à des préconisations en matière d'évolution de ladite CMCD.
- Gel de l'élévation du domaine « École d'arbitrage » pour la saison 2019-2020.
- Évaluation de l'année 1 de l'ANS (ex CNDS). Autour de cette question des ateliers de réflexion ont permis aux participants, samedi matin, d'échanger autour du thème suivant : le pacte de développement (PPF, formation, arbitrage, services aux clubs, ...) et les fonds financiers de l'ANS (ex CNDS) « développement des pratiques » (handballs de demain, outils digitaux, féminisation, formation de dirigeants et encadrement du handball, citoyenneté, ...) sont la déclinaison opérationnelle des axes stratégiques de notre politique fédérale :
 - de nouvelles orientations opérationnelles vous sembleraient-elles opportunes au regard d'évolutions récentes ?
 - comment peut-on encore mieux articuler/coordonner ces deux programmes ?
 - dans la mesure où la FFHandball bénéficierait de la gestion des fonds ANS relatifs à l'emploi, quelles stratégies cibles et/ou actions vous sembleraient prioritaires ?
 - au plan de l'organisation des demandes 2020 du pacte de développement et de l'ANS, quelles améliorations souhaiteriez-vous (cf questionnaire bilan ANS) ?
- Déploiement de *My Coach*, application qui sera disponible pour tous les clubs et leurs dirigeants à partir de janvier prochain (que nous avons annoncée dans un précédent BD de la ligue).
- Déploiement des nouvelles architectures des formations.
- Élection de Claude Scarsi trésorier général de la FFHandball en remplacement d'Alain Smadja démissionnaire. Point financier.
- Point sur la MDH.
- Mise en place de la commission électorale.

Le CR complet sera prochainement diffusé par le secrétariat de la fédération sur le site fédéral dans « vie fédérale – procès-verbaux ».

CONSEIL DES TERRITOIRES (vendredi 11 octobre)

> Georges Potard rend compte de sa participation à la réunion du conseil des territoires (les 13 présidents des ligues métropole) qui avait au menu :

- Le Beach handball : un projet de compétition inter territoires reçoit l'agrément des présidents de ligues. La compétition concernerait la catégorie plus de 16 ans et pourrait se dérouler sur un week-end sur l'Île-de-France.
- L'ANS – le point sur la situation dans les territoires, puis débat organisé et propositions.
- La relation des territoires avec la fédération ; structure administrative et politique en lien avec les services fédéraux / la DTN – CTS. Débat organisé et propositions.
- Les CMCD – le groupe fédéral *ad hoc* (cf. supra) / Une réforme. Pourquoi ? Débat et propositions.
- L'organisation des territoires, réforme et avenir des comités, l'expérience bretonne avec la quasi-disparition des niveaux comités – débat organisé et proposition.
- La formation / L'arbitrage / la formation des CTF. Débat organisé et propositions.

CONSEIL REGIONAL ÎLE-DE-FRANCE

> DISPOSITIF AIDE AUX CLUBS CONSEIL RÉGIONAL

Notre fichier, comportant la liste des clubs proposés par nos comités à l'aide de la Région via son nouveau dispositif de fonds de soutien des clubs franciliens, a été complété et envoyé à l'autorité de traitement régionale. On rappelle que les clubs que le conseil régional retiendra de cette liste, recevront des bons d'achat par voie postale, à l'adresse du siège du club à une date qui nous sera précisée ultérieurement.

> CÉRÉMONIE DES VICTOIRES SPORTIVES DE L'ÎLE-DE-FRANCE 2019

Valérie Péresse (Présidente de la Région Île-de-France) et Patrick Karam (vice-président chargé des sports, des loisirs, de la jeunesse, de la citoyenneté et de la vie associative), présideront la cérémonie des Victoires Sportives de l'Île-de-France 2019. Elle mettra à l'honneur l'excellence du sport francilien le lundi 4 novembre 2019 à 18h30 au Conseil régional d'Île-de-France 93400 Saint-Ouen. On rappelle que la ligue a proposé la candidature de nos 3 joueurs franciliens champions du Monde U21 de juillet dernier en Espagne.

Dans ce cadre, après le succès de l'année précédente, la Région Île-de-France organise pour la troisième fois le Prix du public des Victoires sportives de l'Île-de-France. Il s'agit de distinguer un athlète francilien qui a marqué la saison sportive 2019, homme ou femme, sportif confirmé ou jeune espoir. Un seul nom doit être coché parmi les pré-sélectionnés. La ligue a diffusé cette semaine le lien accédant au vote sur internet à tous ses clubs pour « l'athlète préféré ». Date limite de vote : le 25 octobre 2019.

> TROPHÉES ELLES_{DE}FRANCE

Les trophées ELLES_{DE}FRANCE récompenseront des femmes franciliennes, ou exerçant en Île-de-France, pour leur action en faveur du rayonnement et de l'attractivité du territoire dans quatre catégories : innovation, création, solidarité, courage et dépassement. La remise du trophée aura lieu au musée du Quai-Branly Jacques-Chirac en novembre prochain. La cérémonie se poursuivra par la remise du prix Simone-Veil décerné par le public à la femme francilienne de l'année.

> PROJET DES GARES SPORTIVES

Le président de la ligue a participé à la réunion de présentation du projet de Gares sportives, qui s'est déroulée jeudi 10 octobre 2019 à 14h30 heures à la Région Île-de-France à Saint-Ouen.

Cette réunion précisa les contours du projet et notamment la cartographie des gares franciliennes concernées, le déploiement envisagé pour les « gares sportives » par les pilotes du projet à la SNCF, et d'échanger sur les perspectives de partenariat entre la Région Île-de-France et le mouvement sportif.

La réunion était menée par Madame Valérie Berger-Aumont (Directrice des Sports, des Loisirs et de la Citoyenneté du Conseil Régional), accompagnée de Karim Ben Korba (sous-directeur). Avec le hand, une douzaine de disciplines ont marqué leur intérêt pour ce déploiement, échangeant sur les perspectives de partenariat entre la Région Île-de-France et le mouvement sportif.

Nathalie Lassalle, vice-président de la ligue chargée du service aux clubs, étudiera la faisabilité de monter un projet pour le hand francilien. Le calendrier n'est pas encore précisé.

ÉVOLUTION GEST'HAND – MODULE DISCIPLINE

- > La commission territoriale de discipline réunit ce prochain mardi 15 octobre à la MDH, les représentants des sous commissions départementales, afin de présenter les évolutions logiciel Gest'Hand relatives au traitement des dossiers.

INTER-COMITÉS

- > Le premier tour (il y en a 4 en Île-de-France) des ICT se déroulera les 24 et 25 octobre 2019, en parallèle du tournoi international Pierre-Tiby. C'est le Val-d'Oise qui est chargé de sa mise en œuvre. Le programme et les modalités organisationnelles viennent d'être transmises par le CD95 aux 7 autres départements du territoire.

COMMISSION DES STATUTS ET DES RÈGLEMENTS

> CMCD

Notre président de fédération, Joël Delplanque, souhaite une réforme de la CMCD afin que cette dernière revienne à son sens initial, à savoir l'accompagnement au développement de nos pratiques. Un groupe de travail a été mis en place au niveau fédéral (pilotage : Marie Bourrasseau). Il se nourrira des remontées sur le sujet depuis tous les territoires.

En Île-de-France, à la suite des différentes réunions de présentations de la CMCD qui se sont déroulées en juillet et septembre, Marie-José Gaudefroy a pu déjà relever des idées sur le sujet montant du terrain. Afin de poursuivre dans cette voie, notre président de notre CSR lance des ateliers de travail avec les clubs pour participer activement à cette réforme importante.

Ces ateliers se déploieront sur octobre et novembre, afin que nos travaux remontent vers la fédération début décembre. Différentes dates seront proposées, *via* un prochain courriel en direction des clubs. Il paraît souhaitable de limiter la participation à 12 personnes par atelier.

> LICENCES

Bien que notre responsable du PPF masculin Pascal Person lui ait déjà répondu sur l'impossibilité de satisfaire sa demande, l'un de nos clubs souhaite toujours obtenir une licence A pour un joueur ayant été reconduit au pôle espoirs masculins IDF cette saison, et ayant muté en sa faveur. La commission des qualifications lui confirmera la position de la ligue déjà exprimée.

> SALLES ET TERRAINS

À la demande de Marc Énard responsable de la division « salles et terrains », il paraît utile de rappeler ce qui avait été décidé à ce sujet par notre CA de mars 2019, à savoir :

- la prise en charge par chaque comité des investissements dont le montant ne devrait pas dépasser 150 euros pour un laser, un mètre ruban et un luxmètre,
- la prise en charge des frais de déplacement du délégué départemental, qu'il soit salarié ou bénévole : la ligue prend en charge sur présentation d'une fiche par l'intéressé validée par le responsable territorial des salles et terrains,
- si la vérification est faite par un salarié, on considère que cette activité entre dans le cadre de ses missions au niveau de son comité.

INAUGURATION SIÈGE DU CD 77

- > L'inauguration du siège du comité départemental de Seine-et-Marne, se déroulera le 8 novembre prochain à Melun. La ligue sera représentée par son trésorier général, Robert Nicolas.

ARBITRAGE

- > L'un de nos clubs de Seine-et-Marne souhaite que la ligue modifie ses instructions pour le défraiement des arbitres sur les compétitions régionales, en l'occurrence règlement des indemnités par virement, comme c'est autorisé au niveau du championnat de France. Le bureau directeur ne voyant aucune raison pour déroger à ce qui est devenu une pratique générale pour l'ensemble de nos clubs, confirme qu'il faut, en la matière, appliquer les instructions validées par nos assemblées générales, à savoir, concernant le niveau régional île de France, l'indemnisation directe par le club avant le début de la rencontre, par chèque. Le président de la CTA l'indiquera par courriel au club demandeur.

PÔLES ESPOIRS FRANCILIENS

> PÔLE MASCULIN

- Pascal Bourgeois, responsable du PPF M au niveau national, confirme la date du 16 janvier prochain pour la journée d'évaluation de notre site d'excellence masculin basé à la MDH.
- Sur ce dernier site, une salle sera équipée de quelques ordinateurs afin de permettre aux pôlistes non équipés d'effectuer leurs recherches relatives à certains de leurs devoirs pour le lycée.

> PÔLE FÉMININ

- La convention avec Cité Sports à Fontainebleau (qui abrite notre site d'accession féminin du pôle francilien) a été validée, après plusieurs allers-retours, par le président et retournée à l'administration du CNSD pour enregistrement.
- Un stagiaire de STAPS vient épauler le responsable du site de Fontainebleau, à partir du 5 novembre prochain jusqu'au 4 avril 2020. Il avait déjà été mobilisé, avec satisfaction, sur une petite centaine d'heures lors de la saison précédente.

RESSOURCES HUMAINES

- > Comme chaque mois, Monique Ansquer, déléguée par le président, a réuni le CSE de la ligue pour aborder les questions suivantes proposées par les délégués du personnel :

- les fiches de poste,
- le télétravail,
- la prime Macron pour 2020,
- le parc informatique,
- le projet de compte épargne-temps à la ligue : peut-on augmenter le plafond ?

Le compte-rendu reprenant les échanges, sera diffusé dans les prochains jours et affiché sur le tableau *ad hoc* au siège de la ligue.

Arrivée d'un stagiaire STAPS à Fontainebleau (cf. supra dans « Pôles franciliens »).

SERVICES AUX CLUBS

- > Lors de la réunion de l'ETR du jeudi 10 octobre, Daniel Deherme a relayé, auprès des participants des départements 3 sujets hier qui restent à approfondir ces prochaines semaines :
- Poser le projet de la féminisation dont le colloque de décembre en cours d'organisation sera un déclencheur.
 - Renforcer l'opérationnalité du service au club à travers, notamment, un observatoire des clubs et une formation des PTP.
 - Organiser un séminaire ETR en janvier 2020 sur 3 jours (action collective OPCO) qui met en œuvre à la fois la féminisation, le service aux clubs et le Beach hand.

> CONVENTION USEP

Dans le cadre du partenariat national entre l'USEP et la Fédération française de handball, la section francilienne de l'USEP propose une formation partenariale handball, sur la base d'un projet d'un groupe de travail national, dont M^{me} Pascale Jeannin (administratrice fédérale) faisait partie.

Cette formation de 6 heures serait proposée un mercredi si possible en janvier et s'adresserait à un public mixte : animateurs, licenciés USEP, élus, délégués USEP, conseillers techniques et dirigeants des comités de handball de la région.

Le prochain bureau directeur statuera sur ce dossier.

La séance s'achève à 20h45.



Georges POTARD
Président